

**Vous cherchez du personnel
capable d'intervenir sur site en
toute sécurité ?**



Pensez aux formations N1/N2

2 niveaux et 2 programmes complets

Niveau 1—N1	Public	Personnel intervenant sur site industriel
	Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les risques, y compris en situation de coactivité • Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel • Savoir réagir en cas de situation dégradée
	Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte et enjeux de la sécurité • Les risques et moyens de prévention / protection • Organisation de la prévention lors des interventions • Rôle et responsabilité d'un titulaire d'un certificat N1
	Durée de formation	1 jour
	Durée de validité	3 ans

Niveau 2—N2	Public	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail, ...)
	Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir évaluer les risques en permanence • Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée • Savoir transmettre les informations à son équipe.
	Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte et enjeux de la sécurité • Rôle et missions d'un titulaire du N2 • Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection • Rédaction du plan de prévention • Techniques de gestion de la sécurité (recyclage)
	Durée de formation	2 jours
	Durée de validité	4 ans

Une reconnaissance de la profession



- Les formations N1/N2 sont gérées par le DT 40, référentiel de la Chimie
- Ces formations permettent de respecter **l'obligation de formation des salariés des entreprises extérieures** fixée par l'article 27 de l'accord de la Chimie du 18 juillet 2016 étendu par l'arrêté du 25 juillet 2017.

Une qualification des stagiaires

- Tous les stagiaires passent un **contrôle des connaissances** dont les questions sont issues d'une **base nationale** et renouvelées périodiquement par les organismes de formation.
- Les stagiaires ayant reçu le contrôle (note minimale de 15/20 et bonnes réponses aux questions éliminatoires) reçoivent un **certificat de stage**.



Une qualité garantie



- Les organismes de formation et les formateurs font l'objet d'une procédure de **labellisation** par entretien et audits réguliers. La liste des organismes de formation et des formateurs labellisés sont disponibles sur <http://www.uic.fr/Activites/Securite-industrielle/Entreprises-exterieures> ou en flashant le code ci-contre.
- Les données du certificat de stage sont vérifiables par les adhérents en consultant la **base Internet sécurisée Base Form'** (<https://www.baseform.fr/>) ou en scannant le QR code du certificat.



L'ANFAS PCA (Association de Formation et d'Action Sécurité Picardie Champagne-Ardenne) est avant tout une **structure de réflexion et d'échanges entre les différents acteurs sécurité de la sous-traitance de Picardie et de Champagne-Ardenne**. Elle peut ainsi étudier toute problématique et engager toute action de nature à favoriser une démarche de progrès entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures.

De plus, l'ANFAS PCA suit et gère toutes les actions de formation à la sécurité sur les sites industriels de Picardie et de Champagne-Ardenne. Pour ce faire, elle :

- labellise les organismes et les animateurs dispensant les formations à la sécurité des personnels des entreprises extérieures dites « N-1 / N-2 » ;
- assure la cohérence et la qualité des formations dispensées en auditant les intervenants labellisés ;
- harmonise l'action de formation au niveau national ;
- étudie et valorise toute action de progrès liée à la prévention sécurité des personnels sur les sites industriels ;
- tient à jour la liste des organismes labellisés ;
- établit la base de données des salariés habilités N-1 / N-2.

ANFAS PCA

85 boulevard Jean Bouin - CS 20246

02315 SAINT QUENTIN Cedex

Tel : 03.23.05.88.88

anfas-pca@francechimie-pca.fr